

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Lemay  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée à l'Assemblée nationale concernant la proposition de créer une Réserve de biodiversité sur le territoire public du Massif du Sud et d'interdire tout projet de développement de parc éolien sur ce territoire.

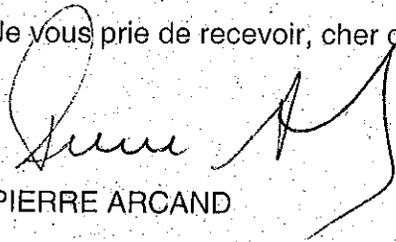
Je vous rappelle tout d'abord que ce projet de parc éolien, comprenant 75 éoliennes d'une puissance installée de 150 MW, s'inscrit dans le cadre de la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015, *L'Énergie pour construire le Québec de demain*.

Ce projet fait l'objet d'une analyse rigoureuse selon les étapes prévues notamment par le règlement sur les évaluations et l'examen des impacts sur l'environnement. Le promoteur a déposé son étude d'impact au Ministère le 23 décembre 2009 et cette dernière a été jugée recevable en septembre 2010, selon les critères en vigueur.

Rappelons également que j'ai confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique sur ce projet, et dont la période s'étend du 13 décembre 2010 au 12 avril 2011. Incidemment, je rendrai public ce rapport dans les deux mois suivant son dépôt, comme le prévoit la loi. Par la suite, je ferai les recommandations appropriées, eu égard à ce projet, au Conseil des ministres.

Enfin, sur le territoire du Massif du Sud, notre ministère a déjà constitué une aire protégée d'importance : la réserve écologique Claude-Melançon. Dans le cadre de l'engagement gouvernemental de constituer 12 % d'aires protégées sur le territoire québécois d'ici 2015, nous réalisons présentement diverses études écologiques, dont certaines dans la région de Chaudière-Appalaches, afin d'identifier des territoires d'intérêt aux fins d'aires protégées. À la suite du rapport du BAPE, nous examinerons l'opportunité d'augmenter, le cas échéant, la superficie du Massif du Sud en aire protégée.

Je vous prie de recevoir, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



PIERRE ARCAND